



UNFPA - parce que chacun compte

Boite Postale 906 N'Ndjamena Tel : (235)
252.37.61 /251.85.27

Fax: (235) 252 02 95 /251 93 30

Rapport de la mission d'appui à l'élaboration du 7^e CPD, composante : Dividende Démographique

Soumis par :
NGABA Thomas
DJEKOUADE MBAYALEM Junior

Distribution :

Introduction

Ce rapport soumis par la composante Dividende Démographique fait partie d'un ensemble de cinq documents produit par les consultants dans le cadre de la contribution du processus d'élaboration du prochain programme qui a été lancé afin de disposer d'un nouveau cadre d'interventions de la période 2017- 2021. L'objectif préalable de cette consultation était de mener une enquête sectorielle afin de déterminer les valeurs de base des indicateurs de performance du 7^e Programme en vue d'évaluer leur progression à mi-parcours et à la fin du Programme.

Une semaine après le début des travaux et pour question de temps, les travaux ont été réorientés. Au cours des réunions du 9 puis du 12 novembre 2015, les premiers TDR ont été abandonnés et les consultants ont été réorientés pour appuyer l'élaboration du 7^e CPD. Un nouveau canevas de travail a donc été proposé à l'équipe. Pour l'élaboration de ce CPD, les consultants nationaux auront à travailler avec un consultant international recruté à ce propos. Cinq consultants nationaux spécialisés dans les domaines que couvre le mandat de l'UNFPA (SSR, adolescents et jeunes, genre et droits humains, Dividende Démographique) ont été recrutés dans le but d'appuyer le développement du programme à travers la réalisation d'analyses situationnelle qui consiste à fournir les éléments essentiels de son contenu sur la base du plan d'un canevas de rédaction mise à disposition.

Objectif de la mission

L'objectif principal de la mission est de donner un appui technique à l'élaboration du CPD

Les objectifs spécifiques sont :

- ✓ Faire l'analyse situationnelle pour la composante Dividende Démographique
- ✓ Collaborer avec le consultant international à la proposition du 7^e programme

Résultats attendus:

- Une analyse situationnelle
- Une Proposition de programme
- Une contribution à l'analyse situationnelle du plan de mobilisation des ressources

Méthodologie des travaux

La consultation a eu lieu du 03 novembre 2015 au 14 décembre 2015.

Elle s'est déroulée comme suit :

- Revue documentaire relevant du domaine du Dividende démographique
- Analyse de la situation faite lors d'un atelier de deux jours à Bakara du 12 au 14 novembre 2015
- Travaille avec l'expert international pour finaliser l'analyse de la situation, les acquis et les leçons apprises du 6^e programme ;
- Proposition sous le contrôle du consultant international d'un draft du 7^e programme.

Du 19 novembre 2015 au 06 décembre 2015, l'équipe a eu à travailler de manière collégiale et permanente avec le consultant international et c'est ce qui a permis la production du draft du 7^{ème} CPD. Après l'élaboration du draft du CPD avec le consultant international, nous avons contribué l'analyse de situation du plan de mobilisation des ressources.

1. Définition

Le dividende démographique est un coup de pouce que le changement dans la structure d'âge d'une population peut apporter au développement économique de ce pays.

Dans les pays à forte fécondité, le taux de dépendance est élevé, en raison du grand nombre d'enfants. Cette charge familiale diminue lorsque la fécondité commence à baisser, mais elle remonte ensuite, cette fois-ci en raison de l'allongement de la durée de vie et du vieillissement des populations.

Entre ces deux phases, il y a donc une période intermédiaire marquée par un faible taux de dépendance. Cette période est une fenêtre d'opportunité dont un pays peut tirer parti pour épargner et investir dans le développement économique.

Ainsi, pour réaliser un dividende démographique, les pays doivent faire des investissements stratégiques qui passent par une chaîne d'étape, notamment par :

1. la baisse du rythme des naissances ;
2. la baisse du nombre de personnes à charge par rapport au nombre de personnes en âge de travailler et effectivement occupé ;
3. l'augmentation de l'épargne et de l'investissement ;
4. l'augmentation de la croissance économique et des conditions de vie.

Cette chaîne souligne quatre faits importants :

1. la baisse du rythme des naissances est l'étape primordiale d'accès au processus du dividende démographique ;
2. le passage d'une étape à la suivante requiert des conditions et politiques spécifiques ;
3. chaque étape peut bloquer le processus ;
4. la marche graduelle d'un pays vers le dividende peut être suivie.

Enfin, les pays qui ne baisseraient pas leur fécondité avant le vieillissement de leur population, manqueraient leur fenêtre d'opportunité. Ils pourraient ainsi s'enliser dans un cycle vicieux de faible croissance, faible investissement, et pauvreté.

Dans toutes ces conditions, quelle serait la position du Tchad par rapport au dividende démographique tant souhaité par les leaders politiques en voulant accéder au statut des pays émergents d'ici 2030?

2. Analyse situationnelle

2.1 Situation sociodémographique

La population du Tchad est estimée à 11039873 habitants, il en compte aujourd'hui plus de 13.6 millions d'habitants avec un taux d'accroissement annuel intercensitaire de 3,6%. Il aura vu sa population quadrupler depuis l'Indépendance. Eu égard à sa forte fécondité (plus de 6 enfants en moyenne par femme) et à l'extrême jeunesse de la population (plus de deux Tchadiens sur trois ont moins de 25 ans), il est attendu dans les 20 ans à venir (i) un doublement de l'effectif total actuel de Tchadiens, (ii) un quasi triplement de la population urbaine et (iii) une progression considérable du nombre de jeunes recherchant un emploi.

L'ambition affichée du Tchad dans sa Vision 2030 qui est l'atteinte du statut de pays émergent passe par la réalisation de la transition démographique afin de bénéficier des bonus du dividende démographique. Mais le premier pas vers la réalisation de la transition démographique, posé par le fléchissement de la mortalité, est loin d'être accompagné par une réduction significative et rapide de la fécondité.

Au Tchad depuis au moins deux décennies, la fécondité se maintient à un niveau élevé de plus 6 enfants par femme. L'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) stagne depuis une dizaine d'années : 6.3 en 2004 et 6.4 en 2015. Cette descendance moyenne est plus nombreuse en milieu rural (6.8) qu'en

milieu urbain (5.4). Un tel niveau de fécondité est lié en grande partie à la précocité de la nuptialité et de l'entrée dans la vie féconde, autrement dit le mariage des enfants et les grossesses d'adolescentes. En effet, 28.4% des femmes sont mariées avant l'âge de 15 ans dont plus du tiers (38%) en union polygamique et 69% des femmes le sont avant l'âge de 18 ans et même 74% lorsqu'il s'agit des femmes sans instruction ; moins de 1% des femmes de 20-49 ans étaient encore célibataires à 30-34 ans ; 36% des adolescentes ont déjà entamé leur vie féconde.

La grande jeunesse de la population, liée à l'intensité de la fécondité et générant une proportion importante d'inactifs compromet l'accroissement de l'épargne et des investissements productifs au profit des dépenses d'éducation et de santé en faveur des enfants. Les actifs potentiels sont moins nombreux que leurs dépendants puisqu'il y a 173 dépendants pour 100 actifs potentiels de 20-64 ans au Tchad en 2015, soit plus du double voire plus du triple des taux de dépendance observés dans les pays émergents (50 à 80 dépendants pour 100 actifs potentiels de 20-64 ans).

La population tchadienne, composée de 50.4 % de femmes et 49.6% d'hommes en 2009, est particulièrement jeune de par les ratios suivants : les moins de 5 ans représentent à eux seuls 19.9% de la population totale, les moins de 15 ans 50.9 les 15-64 ans 46.6% et les 65 ans et plus 2.5%. C'est dire l'extrême jeunesse de la population tchadienne qui peut être résumée aussi par ces derniers chiffres : 81.0% de la population, soit plus de 4 individus sur 5 sont âgés de moins de 35 ans. Une telle structure est marquée ipso facto par un ratio relativement élevé d'inactifs (les enfants et les jeunes de moins de 15 ans ou 20 ans principalement et les 65 ans et plus) dépendant des actifs potentiels (15-64 ans ou 20-64 ans). Elle induit des taux de dépendance démographique qui mettent hors de portée la fenêtre d'opportunité démographique (plus favorable à l'épargne, aux investissements productifs et aux investissements dans le capital humain) qui pourrait permettre de bénéficier comme les pays émergents d'un dividende démographique. Les jeunes, du fait de leur importance numérique et de leurs besoins notamment en santé et en éducation, consomment une part importante des revenus produits par les actifs.

Des progrès significatifs ont été enregistrés en matière de recul de la mortalité avec le constat de :

- Une progression de 31% de l'espérance de vie à la naissance, entre 1960 et 2015, soit une chance de survie additionnelle de plus de 12 années et demie (12.6) : $E_0 = 40.3$ ans en 1960 et 52.9 ans en 2015 ;
- Une baisse de 10.1 points et de 18.5 points respectivement des taux de mortalité infantile et de mortalité infanto juvénile, ces cinq dernières années (mortalité infantile : 98‰ en 2009 et 87.9 en 2015 ; mortalité infanto juvénile : 161‰ en 2009 contre 142.5 ‰ en 2015).

Le fléchissement des taux de mortalité n'occulte pas les niveaux encore élevés de mortalité maternelle et infantile. En effet en 2009, 1 enfant sur 10 décède avant son 1^{er} anniversaire, 1 enfant sur 6 avant d'atteindre l'âge de 5 ans ; les décès d'enfants de moins de 5 ans représentent 56 % du total des décès au Tchad, contre 1 à 3% dans les pays ayant achevé leur transition démographique.

Le taux de mortalité maternelle est l'un des plus élevés en Afrique. Estimé en 2015 à 860 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes, il était 10 ans plus tôt (2004) de l'ordre de 1 099 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes.

En plus, un afflux massif de réfugiés et la présence de personnes déplacées internes et de retournés tchadiens des pays voisins du Tchad, constituent un lourd fardeau sur la disponibilité et la fourniture de services sociaux de base. Il y a près de 700 000 personnes déplacées vivant actuellement au Tchad. Toutes ces personnes déplacées se trouvent en majorité le long des frontières et ceci s'explique par les divers conflits dans les pays voisins. Il y a lieu de rappeler aussi que le nombre important et variable d'année en année de personnes affectées par des inondations récurrentes : 206 000 en 2014, alors que les grandes inondations de 2013 et 2012 avaient affecté respectivement 273 000 et 470 000 personnes. La présence de toutes ces populations particulièrement vulnérables accentue la fréquence des violences basées sur le genre, la pression sur les systèmes de santé et d'éducation et accentue les menaces sur la cohésion sociale. La persistance des exactions et menaces de la secte Boko Haram laisse présager la nécessité d'une prise en charge croissante de nouveaux déplacés et réfugiés dans la région du Lac et toute la partie ouest du pays.

2.2 Situation socioéconomique

Au Tchad, après le pic record de croissance de 34 % enregistré en 2004, suivi d'une croissance de 17 % en 2005, la croissance du PIB a été proche de zéro en 2006 et 2007, et négative en 2008 et 2009. En fait, de 2006 à 2009, l'évolution du PIB imputable au pétrole a été négative. En 2010, les prix élevés du pétrole ont encouragé l'exploitation et l'ouverture de nouveaux champs d'exploitation des puits de pétrole, par ailleurs les efforts du gouvernement en faveur de l'agriculture combinés avec une pluviométrie très favorable ont conduit à une croissance exceptionnelle de 13 %.

La croissance sur la période 2012-2013 pourrait atteindre 5,1 % grâce à l'industrie pétrolière. Pour 2011-2015, les prévisions faites fin 2011 tablaient sur une croissance de 4 % par an en moyenne, et supposaient une augmentation de 5 % du PIB hors pétrole. On notera qu'une croissance du PIB total de 5% par an, combinée avec une croissance démographique constante de 3,5 % par an, ne laisse que 1,5 % de croissance du PIB par tête par an, et que dans ce cas, il faut environ 50 ans pour arriver à un doublement du PIB par tête.

Le budget du Tchad est passé de 484,247 milliards de FCFA à 1696, 455 milliards entre 2013 et 2015 soit une multiplication par de plus de 3,5. Durant la dernière décennie, les efforts du gouvernement tchadien s'étaient inscrits dans la perspective de l'atteinte des OMD. Ainsi, les stratégies nationales de réduction de pauvreté mises en œuvre à partir de 2003, la politique nationale de population, le Plan National de Développement (PND) 2013-2015 visaient une croissance économique forte et soutenue, un développement du capital humain et une amélioration des conditions de vie des couches les plus vulnérables, la promotion de la bonne gouvernance, la restauration et la sauvegarde des écosystèmes. Les effets/impacts enregistrés montrent que la lutte contre la pauvreté demeure encore un défi pour le Tchad, même si la tendance générale de la pauvreté est relativement à la baisse entre 2003 et 2011, passant de 55 % à environ 47 %. Malgré ces progrès, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont significativement augmenté d'environ 5 % pour la même période au niveau national. Plus accentuée chez les femmes

Bien que le Tchad dispose d'importantes potentialités économiques, il est classé parmi les pays les plus pauvres du monde (183^{ème} sur 187 selon le Rapport mondial sur le développement humain 2014).

La baisse de la production du pétrole couplée à la conjoncture internationale relative au prix du baril du pétrole ont induit des tensions de trésorerie depuis le dernier trimestre 2014 avec l'arrêt de certains investissements. Cette crise financière qui pourrait perdurer à cause de l'accroissement des besoins en ressources pour face aux défis majeurs dans le domaine des secteurs sociaux et la réponse à la crise humanitaire accroît la sévérité de la vie sociale.

2.3 Situation Scolaire

La progression de la scolarisation au primaire au Tchad reste associée à divers problèmes comme l'importance du retard scolaire et des redoublements, le non-achèvement du cycle primaire et un ratio élèves-enseignant trop élevé.

Si le taux d'achèvement du cycle primaire était de l'ordre de 10 à 15 % dans les années 1970 et 1980, il a progressé depuis quelques années et estimé en 2010 à 35 %, ce qui reste toujours insuffisant. Le ratio élèves/enseignant au primaire n'est pas non plus satisfaisant. Les données disponibles à ce sujet indiquent qu'il s'est maintenu entre les années 1970 à 2010 entre 60 et 70 élèves par maître.

Un constat plus ou moins similaire peut être dressé pour le secondaire et le supérieur. Le taux brut de scolarisation au secondaire qui était de 2 % en 1971 est passé à 6 % en 1990 et il était en 2009 selon les résultats du recensement de 28 %. Comme dans le primaire, les élèves « en retard » étaient nombreux puisque le taux net de scolarisation était de 13 %, soit moitié moindre. Aussi, le ratio élèves/enseignant s'est fortement détérioré dans le secondaire. Il est passé en effet d'environ 20 élèves par maître dans les années 1970, à environ 35-40 élèves par maître de 1990 à 2005 et il était estimé à 32-33 élèves par maître entre 2005 et 2010.

Dans le supérieur, le taux brut de scolarisation n'était que de 0,8 % en 2000 et il était estimé en 2010 à 2,2 %. Ainsi, malgré l'importance des progrès réalisés les niveaux d'éducation de la population au Tchad restent faibles.

Ainsi, malgré l'importance des progrès réalisés, les niveaux d'éducation de la population au Tchad restent faibles.

On notera par ailleurs la persistance au Tchad d'écart importants à tous les niveaux entre la scolarisation des filles et celle des garçons. Les taux bruts de scolarisation des filles ces dernières années restent inférieurs à tous les niveaux à ceux des garçons. Ainsi en 2009, le taux brut de scolarisation des filles au primaire était de 20% inférieur à celui des garçons (61% contre 75%), et au secondaire, leur taux brut de scolarisation était en dessous de la moitié de ceux des garçons (17% pour les filles contre 38% pour les garçons). Au niveau supérieur, le taux brut de scolarisation des filles était en 2009 de 0,6 % contre 3,7 % pour les garçons, et les étudiantes ne représentaient que 15 % du total des étudiants. Cette situation constitue un frein à un changement des mentalités favorisant l'indépendance de la femme gage d'un développement durable.

En fin, selon le RGPH de 2009, le taux d'alphabétisation chez les jeunes de 15 à 24 ans est de 30,8% (22,4% pour le sexe féminin) et de 22,3% pour les 15 ans et plus, dont 14% pour les filles de cette tranche d'âge.

2.4 Situation des données

Le suivi des programmes de population souffre d'un déficit d'éclairage avec des données de base récentes et fiables. Les données du Système d'Information Sanitaire sont produites avec grand retard et le système national de sécurisation des produits de santé de la reproduction est marqué par d'importants dysfonctionnements pesant négativement sur l'efficacité des interventions. Par ailleurs, il n'est intervenu aucune évaluation de : (i) l'application de lois comme celle faisant promotion de la santé de la reproduction, (ii) la mise en œuvre de nombre de politiques et dispositifs nationaux tels la Feuille de Route Nationale pour l'Accélération de la Mortalité Maternelle, Néonatale et Infantile 2009 – 2015, le Plan National de Développement Sanitaire 2013 – 2015, le Plan Opérationnel de Mise en Œuvre des SONU 2012 – 2015 etc. Quant au contexte humanitaire, la situation des populations affectées n'est pas suffisamment documentée dans la perspective d'une meilleure prise en charge des besoins spécifiques liés au genre. Enfin, les dispositifs interactifs d'information et de retro information, de suivi des managers des programmes ne sont point fonctionnels à travers les tableaux de bord ; fiches de suivi ; rapports de visites de terrain, rapports périodiques d'avancement ; etc.

En somme, au Tchad, la population est jeune avec un taux de dépendance de 173%, les niveaux de la fécondité et de la mortalité restent élevées et encore environ 47% de la population vit encore sous le seuil de la pauvreté. Face à ces défis, le Tchad doit consentir d'avantage d'efforts pour achever sa transition démographique.

3. Avantage stratégique du programme

Le mandat de L'UNFPA est de contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie de la population du monde pour un accès universel à la santé en matière de sexualité et de procréation, promotion des droits dans ce domaine, réduire la mortalité maternelle et accélérer les progrès vers les buts de CIPD et l'OMD 5 (A&B).

L'intervention de l'UNFPA au Tchad est basée sur le CPAP en harmonie avec l'UNDAF 2012-2015. C'est ainsi que le Tchad bénéficie de l'appui de l'UNFPA pour la période 2012-2016 dans le cadre de son 6ème programme d'assistance avec la communauté des partenaires au développement et les partenaires ont permis de mettre en évidence de la valeur ajoutée dans la capacité de réponse aux changements au sein des populations de son champ d'intervention dans le pays. C'est ainsi que dans le cadre du plan stratégique pour la période 2014-2016, la cible étant la santé de la reproduction

(SR) la population et le développement (P&D), genre et droits humains (GDH). Etant leader dans le domaine de la population, il est décidé d'intégrer dans le 7ème Programme la composante Adolescente et jeune et surtout le dividende démographique qui engloberait la composante Population et Développement tout en gardant les composantes : la Santé de la Reproduction (SR), et le Genre et droits doits (GDH).

La capacité de l'UNFPA est de faire le plaidoyer pour l'intégration de la question du dividende démographique dans les projets de développement et surtout l'opportunité d'exploiter le dividende démographique pour favoriser la croissance économique et la réduction de la pauvreté qui est un atout pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la vision 2030 « le Tchad que nous voulons ».

4. Acquis du Programme

Dans le domaine de la Population et Développement, les acquis se sont focalisés sur les points suivants :

- L'introduction du Module adapté de formation en population et développement au Département de géographie, de Sociologie et au Département de Gestion et Techniques Economiques à l'université de N'Djaména.
- Le renforcement du système statistique national par la formation des démographes a permis de fournir un personnel compétent à l'INSEED. Toutefois, une partie de l'expertise nationale est sous-utilisée et même au chômage au lieu d'être employée à appuyer les ministères sectoriels et les organisations de la société civile impliquées dans les questions de population.
- Les résultats issus de du RGPH, MICS et EDS ont permis d'élaborer la PND et aussi de faire le suivi et l'évaluation de la PND et des OMD. Ces données permettent aujourd'hui à l'élaboration du 7^e Programme et de la Vision 2030 et aussi pour faire la modélisation par la méthode RAPID.
- Le renforcement de capacités des Comités Régionaux d'Actions (CRA) en matière de population et développement et la prise en compte des questions de population dans leurs planifications.

5. Leçons apprises

La volonté politique de positionnement des questions de population au premier rang de l'agenda national de développement se traduisant par notamment des engagements concrets, des politiques et programmes, des dispositions institutionnelles et des lois.

Une fécondité élevée qui ralentit la perspective de Transition démographique. C'est une véritable révolution contraceptive, qui s'impose pour obtenir une baisse significative de la fécondité en vue d'avancer vers la transition démographique ; ceci est possible à travers : (i) l'application concrète du dispositif légal mis en place par le gouvernement (lois sur la Promotion de la SR , Interdiction de mariage des enfants, Répression de toutes les autres formes de violences basées sur le genre...) ; (ii) L'offre sécurisée de services SSR/PF de qualité étendue par des stratégies avancées et à assise communautaire et renforcée par une offre adaptée aux besoins et attentes des adolescents et des jeunes (convivialité, qualité et profil genre des prestataires); (iii) L'implication forte des détenteurs de pouvoir et d'influence dans les ménages et les communautés de base (hommes, leaders communautaires, traditionnels et religieux) pour la conscientisation et la sensibilisation des populations en vue des changements de comportements positifs;

La dispersion des ressources et des efforts au profit d'un nombre élevé de zones d'intervention affaiblit les chances de maximiser les effets du Programme.

La Non visibilité de l'étendu des efforts de l'UNFPA pas suffisamment documenté ainsi que la non valorisation des avantages comparatifs de l'UNFPA au sein de l'équipe pays et des PTF. Une analyse de situation s'impose en urgence pour ajuster l'intervention de l'UNFPA à la nouvelle crise provoquée par Boko Haram.

6. Formulation des stratégies pour le nouveau programme

6.1 Stratégies

- la maximisation de la mise à profit des compétences disponibles en démographie et plus largement en matière de population pour renforcer les capacités nationales dans la mise à jour de la situation sociodémographique et l'intégration des questions de population, genre et droits humains dans la planification du développement aux niveaux national, sectoriel et local ;
- l'appui technique à la révision de la politique nationale de population, avec le positionnement de la quête du dividende démographique comme priorité à considérer aussi bien dans la plan national de développement que la vision 2030, et avec donc la prise en compte des besoins et droits des adolescentes et autres catégories de population défavorisées et vulnérables;
- la mise en place d'un dispositif de suivi de la quête du dividende démographique, avec des outils et indicateurs permettant de situer les niveaux d'avancement et d'identifier les ajustements de stratégie et de programme qui s'imposent pour avancer plus vite. Un plaidoyer et une assistance technique pour la mise à jour et à niveau du Tchad par rapport aux engagements internationaux et sous-régionaux concernant les questions de population, notamment de dignité et droits humains (jeunes, adolescents, femmes, pauvres), santé sexuelle et reproductive, lieu de vie et mobilité, et gouvernance et responsabilisation.

6.2 Actions proposées

- La mise en œuvre effective de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS), et par une mobilisation totale préalable des ressources (humaine, matérielle, financière) nécessaires ;
- Appuyer la sauvegarde et la mise en valeur des données des opérations de collecte l'envergure nationale existante.
- Etablissement d'une base de données nationale IMIS,
- Renforcement des systèmes d'information aux niveaux sectoriel et local,
- Définition et la mise en œuvre d'un programme prioritaire d'études et recherches en rapport avec les questions de population et leurs liens avec les dimensions économiques, socioculturelles et environnementales du développement,
- Projections et scénarii d'évolution de la population, prévalence des violences basées sur le genre et la situation des populations affectées par les crises humanitaires;
- Appui à la diffusion des résultats de l'EDS-MICS 2014-2015
- Appui à la préparation des documents techniques du 3ème RGPH (document de projet, document de plaidoyer pour la mobilisation des ressources, outils de collectes des données, etc.) ;
- Appui à la réalisation du 3ème RGPH ;
- Appui à la diffusion des résultats du 3ème RGPH.
- Plaidoyer à la prise en compte des questions du dividende démographique dans la vision 2030 y inclus le genre, les besoins des adolescents et jeunes, et de santé de la reproduction.
- Organisation de collectes de données dans le milieu humanitaire en synergie avec les autres agences pour déterminer les besoins et de prioriser les actions à entreprendre
- Formation des cadres issues des ministères en intégration des questions du dividende démographique dans les politiques, plans et programmes sectoriels;
- Appui à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique de plaidoyer et de renforcement du dialogue politique sur la croissance démographique et le dividende démographique;
- Appui à la célébration des journées commémoratives en Population et développement
- Opérationnalisation des réseaux en population et développement pour le plaidoyer sur la prise en compte des questions du dividende démographique et du genre y inclus les besoins des adolescents et jeunes dans les politiques, plans et programmes de développement au niveau sectoriel et régional.

- Appui à l'élaboration des métadonnées des indicateurs pour l'actualisation des indicateurs de suivi de la vision 2030 et des ODD;
- Appui à la formation des cadres statisticiens/ démographes en analyse approfondies des données des recensements.
- Organisation des sessions de formations/recyclages des cadres nationaux en collectes, traitement, analyse et diffusion des données de population ;
- Création d'une revue de fréquence régulière pour partager avec le grand public, les interventions d'UNFPA.
- Soumission des rapports semestriels par composante pour permettre le suivi-évaluation du degré d'exécution du PTA.